

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-193/SG/FIN autorisant M. Malczenski à acquérir une parcelle de terrain bâti, sise à Djibouti, rue de Londres, titre foncier n°117.

n° 73-193/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1973

Date de publication
2 février 1973

Date du numéro
25 février 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Malczenski est autorisé à acquérir un immeuble bâti, sis à Djibouti, rue de Londres, immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 117 au nom de M. Jean Fratacci.